

1. ÉTAT DE SANTÉ

1.2. Espérance de vie à 65 ans

Au cours des dernières décennies, l'espérance de vie à 65 ans a considérablement augmenté, pour les hommes comme pour les femmes, dans tous les pays de l'OCDE. Parmi les facteurs qui expliquent les gains d'espérance de vie à 65 ans figurent les progrès des soins médicaux, combinés à l'amélioration de l'accès aux soins de santé, de l'hygiène de vie et des conditions de vie avant et après 65 ans.

En 2007, l'espérance de vie à 65 ans dans les pays de l'OCDE était en moyenne de plus de 20 ans pour les femmes et de près de 17 ans pour les hommes (graphique 1.2.1). Cela représente un gain moyen de près de cinq ans pour les femmes et de quatre ans pour les hommes depuis 1970. L'écart d'espérance de vie à 65 ans entre hommes et femmes s'est donc légèrement creusé entre 1970 et 2007 dans de nombreux pays.

De même, l'espérance de vie à 80 ans dans les pays de l'OCDE a augmenté en moyenne plus vite pour les femmes que pour les hommes au cours des 35 dernières années (graphique 1.2.2). En 2007, l'espérance de vie à 80 ans était en moyenne de 9.1 ans (contre 6.5 ans en 1970) pour les femmes et de 7.6 ans (contre 5.6 ans en 1970) pour les hommes.

Au cours des dernières décennies, le Japon a enregistré des gains d'espérance de vie à 65 ans particulièrement élevés : plus de huit ans pour les femmes et six ans pour les hommes entre 1970 et 2007. En conséquence, le Japon était en 2007 le pays de l'OCDE où les femmes et les hommes avaient l'espérance de vie à 65 ans la plus longue : 23.6 et 18.6 ans respectivement. Ces gains au Japon peuvent s'expliquer, en partie, par une forte baisse de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux chez les personnes âgées. Beaucoup d'autres pays de l'OCDE ont aussi enregistré au cours des dernières décennies d'importantes réductions de la mortalité liée à ces maladies, parmi les personnes âgées (OCDE, 2003a; Moon et al., 2003).

Certains pays se classent différemment quand on compare l'espérance de vie à la naissance et celle à 65 ans. Les femmes en Belgique, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande ont un meilleur classement en terme d'espérance de vie à 65 ans, et il en va de même pour les hommes aux États-Unis, en France et au Mexique. À l'inverse, l'espérance de vie des hommes à 65 ans aux Pays-Bas, en Suède et au Luxembourg est relativement moins longue en comparaison avec les autres pays qu'à la naissance.

Dans les pays de l'OCDE, les gains de longévité enregistrés par les personnes âgées au cours des dernières décennies, combinés à la baisse tendancielle des taux de fécondité, concourent à une hausse régulière de la

proportion de personnes âgées (voir annexe A, tableaux A.2 et A.3).

L'espérance de vie à 65 ans devrait continuer à progresser dans les décennies à venir. Sur la base des données démographique des Nations unies et de la Banque mondiale, on estime que l'espérance de vie à 65 ans dans les pays de l'OCDE devrait être de 21.6 ans pour les femmes et de 18.1 ans pour les hommes en moyenne en 2040 (OCDE, 2007d).

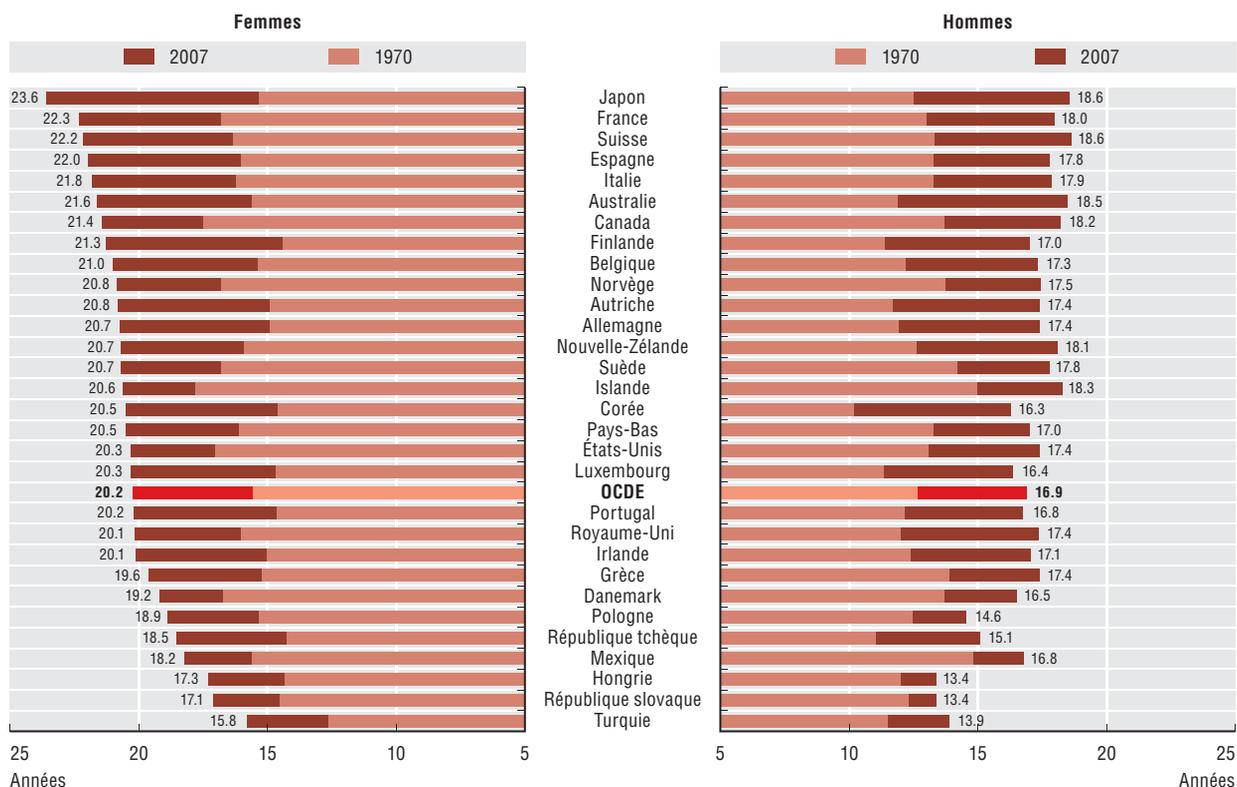
La question de savoir si les populations vieillissantes restent en bonne santé et conservent un état fonctionnel satisfaisant à mesure que leur espérance de vie s'allonge a d'importantes implications pour les systèmes de santé et de soins de longue durée. De récents travaux de l'OCDE ont montré que si, dans certains pays (par exemple les États-Unis, l'Italie et les Pays-Bas), les incapacités sévères tendent à diminuer parmi les populations âgées, le constat n'est pas universel (graphique 1.2.3). Dans d'autres pays (par exemple l'Australie et le Canada), le taux des incapacités sévères est stable et dans d'autres encore (par exemple, la Suède et le Japon), il semble que les limitations sévères des activités de la vie quotidienne aient augmenté durant les cinq ou dix dernières années. S'ajoutant au vieillissement de la population, ces tendances donnent à penser que dans les prochaines décennies une offre croissante de soins de longue durée sera nécessaire dans tous les pays de l'OCDE (Lafortune et al., 2007).

Définition et écarts

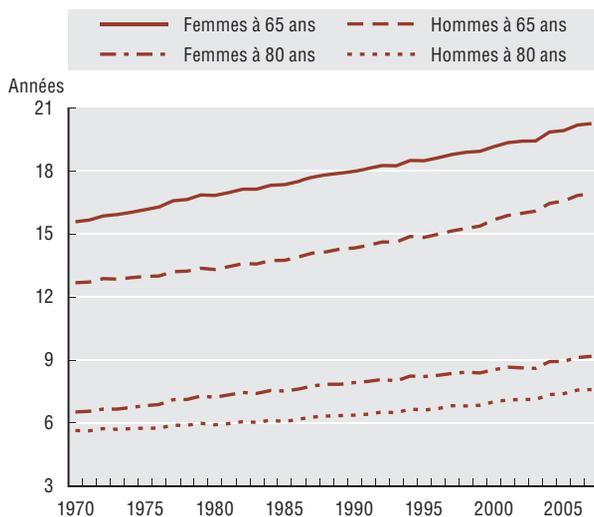
L'espérance de vie est le nombre moyen d'années qu'une personne ayant atteint un âge donné peut espérer vivre, calculé sur la base des taux de mortalité par âge du moment. Cependant, les taux de mortalité par âge effectifs d'une cohorte de naissance particulière ne peuvent pas être connus à l'avance. Si les taux de mortalité par âge diminuent (comme cela a été le cas dans les pays de l'OCDE au cours des dernières décennies), la durée de vie effective des individus sera plus longue que l'espérance de vie calculée avec les taux de mortalité actuels.

Chaque pays calcule l'espérance de vie de sa population selon des méthodologies qui peuvent varier quelque peu d'un pays à l'autre. Ces différences de méthodologie peuvent altérer la comparabilité des estimations de l'espérance de vie d'une fraction d'année.

1.2.1 Espérance de vie à 65 ans, par sexe, 1970 et 2007 (ou année la plus proche)

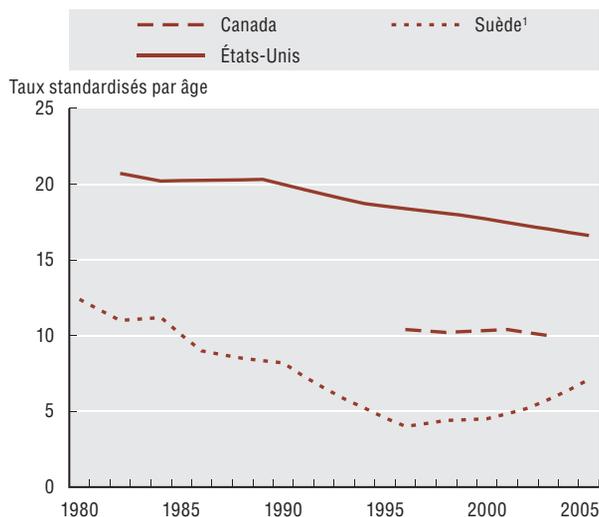


1.2.2 Évolution de l'espérance de vie à 65 ans et 80 ans, hommes et femmes, moyenne OCDE, 1970-2007



Source : Eco-Santé OCDE 2009.

1.2.3 Évolution des taux d'incapacité sévère parmi la population âgée de 65 ans et plus dans quelques pays de l'OCDE, 1980-2005



1. Les données suédoises concernent la population de 65 à 84 ans.

Source : Lafortune et al. (2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/720828710455>



Extrait de :
Health at a Glance 2009
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Espérance de vie à 65 ans », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.